

CONSEIL N°33

1. Perspectives de fin de mandat

Le renouvellement de l'équipe municipale approche à grand pas. Prochaines élections municipales en mars 2020 : 16 mois, qui vont passer vite. Nous invitons les bonnes volontés à se rapprocher de la mairie ... (Tél : 0384296724 Mail : mairie.de.florimont@wanadoo.fr)

Les échanges au sein du conseil sur ce sujet ont permis de tracer un rapide bilan du travail accompli depuis le début du mandat. Sur le feuillet électoral « Pour que vive Florimont » distribué en mars 2014, les engagements portaient sur 14 points. Les objectifs fixés sont à ce jour atteints dans leur quasi-totalité ou en passe de l'être.

Parmi les actions et travaux réalisés ou en cours : Mise aux normes des bâtiments - Recherche et obtention de subventions – Aménagement ancienne cure – Rachat bâtiment en ruine à côté de la mairie – Mise en place d'un accueil périscolaire – Assainissement collectif - Information par feuillets résumés des conseils municipaux – Fleurissement – Aménagement place centrale – Aménagement entrée nord du village (près RD463) – Acquisition terrain de la tour ...

2. Inscription au label « Une fleur »

Après contact pris par une responsable départementale des « Villes et villages fleuris de France » un dossier sera monté pour une inscription du village au label « Une fleur », sur avis d'un jury. Les critères pris en compte dépassent largement le cadre des fleurs, et intègrent d'autres pôles d'intérêt : gestion des espaces verts notamment par plantations d'espèces peu exigeantes en arrosage, initiatives pour une gestion durable de nos forêts (îlots de sénescence, préservation d'arbres remarquables), ... Mmes Philippe et Linossier et M. Brengarth travailleront à la rédaction du dossier après rencontre de représentants du jury.



3. Peinture salle de classe

Pendant les dernières vacances d'été, des parents d'élèves ont pris en charge – comme prévu – la rénovation peinture de la salle de classe des CM1-CM2 avec la collaboration du « chargé des questions scolaires ». Le matériel a été fourni par la commune. Un grand MERCI aux parents bénévoles et tout particulièrement à Mme PERRIER qui a pris part aux travaux de la première à la dernière minute.

4. Organigramme de l'équipe municipale

Des dysfonctionnements ont été relevés dans certaines prises de décisions et le suivi des travaux de la commune. Il s'ensuit une discussion de fond au sein du conseil qui prend acte. Après réflexion, des solutions constructives seront apportées lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

5. Réhabilitation de la maison « Dolder », rue de Courtelevant

La commune fournira le concassé pour la réfection de la partie communale du chemin d'accès à cette propriété, qui sera réhabilitée par un particulier. Le propriétaire prend en charge les travaux de mise en place.

6. Subvention

Allocation d'une subvention à l'association « Carré du souvenir » qui s'occupe, entre autres, d'entretenir le site du monument des Diables Rouges, entre Courtelevant et Ueberstrass.

7. Panneaux publicitaires

La mairie vient de recevoir un arrêté préfectoral qui rappelle l'interdiction pour les entreprises de laisser sur les propriétés où elles ont travaillé des panneaux publicitaires visibles depuis la voie publique !!! Le courrier reçu précise qu'une maison située rue de Courcelles est à ce jour concernée par cet arrêté. Le conseil est pour le moins surpris de cette disposition, dont il ne comprend pas la finalité

8. Chiffres « urbanisme » pour Florimont

M. le maire porte les chiffres suivants à la connaissance du conseil : pour l'année en cours, 13 permis de construire accordés + 20 certificats d'urbanisme demandés.

Le scénario prévisionnel adopté par le conseil lors de la mise en place de la « Carte communale » en 2011 et intitulé « Retour à un développement démographique optimisé » prévoyait la construction de 4 logements par an pendant 10 ans et une population d'environ 500 habitants en 2021. Foncier nécessaire correspondant : environ 3 ha.

Nous sommes actuellement 466 habitants (279 hab en 1975, 417 hab en 2007). Au vu des chiffres « urbanisme » pour 2018, il semblerait que les objectifs de la carte communale seront sans doute atteints voire dépassés.

CONSEIL N°34

1. Employés communaux

Après une nouvelle séance de travail avec le centre de gestion de Belfort, nous tentons de trouver une solution pour profiler le poste de notre employé titulaire sur un mi-temps, secondé par un poste « d'auxiliaire vie professionnelle » partiellement subventionné.

2. Fonctionnement sein du conseil municipal

Les délégations de fonctions par le maire sont modifiées : la fonction « Gestion des travaux sur la commune » est confiée à M. Brengarth, premier adjoint. M. Scherrer se charge de la fonction « Gestion de l'atelier communal ». La fonction de 3ème adjoint est confiée à Mme Sophie Philippe chargée de la mission « cadre de vie et animations ».

3. Commission listes électorales

Mme Chantal MOROZE est désignée comme référente pour la commission de contrôle 2019

4. Bois : ONF et Entreprise de travaux forestiers

Le conseil adopte l'état d'assiette (programme) des coupes proposé pour l'année 2019 par l'ONF dans le cadre du Plan de Gestion sur 20 ans → 2008-2027. Sont concernées les parcelles 6, 15, 28a, 28r, 29a, 29r, 31, 34a, 34r pour des travaux variés : régénération-coupe définitive, éclaircies, cloisonnement, amélioration ...

Par ailleurs les prix proposés par l'entreprise Hagmann de 68580 Seppois-le-Bas sont acceptés par le conseil. Ils sont stables par rapport à l'année précédente.

5. Subvention

Une subvention de 100 € est accordée à l'association des donneurs de sang bénévoles

6. Travaux d'accès à la tour

Une équipe de bénévoles de l'association Mont Fleuri ont entrepris un chantier ambitieux, terminé à ce jour : la réalisation d'un escalier d'accès au sentier qui mène à la tour. Entièrement réalisé en pierres taillées calées sur de solides supports en béton armé, cet ouvrage est du plus bel effet et s'intègre à merveille dans son cadre naturel chargé d'histoire. Félicitations et remerciements chaleureux à toute l'équipe qui a travaillé dans une ambiance sympathique, aux côtés du président de l'association, Bernard Jobin, qui a aussi largement participé aux travaux. La longue tradition de bénévolat dont bénéficie notre village s'est prolongée d'une belle façon dans ce projet.



7. Salle : suite des travaux

La suite des travaux dans la salle communale - aménagement cuisine, suite des mises aux normes – se fera dans le cadre d'une autorisation de travaux qui devra déboucher sur une visite avec avis favorable de la commission départementale du SDIS. A cet effet nous faisons établir un devis pour un diagnostic sécurité par un organisme agréé.

8. Projet RPI

Le projet RPI - regroupement pédagogique intercommunal – sur 4 villages incluant Réchésy connaît un revirement très inattendu. Alors que le projet était acté par plusieurs réunions s'étalant sur 2 ans, la toute dernière réunion du mois d'octobre, qui ne devait plus que régler quelques touches finales, a été le théâtre d'un changement d'attitude du maire de Réchésy pour qui le projet représentait soudain des obstacles quasi insurmontables ... Il semblerait que la communication entre le maire et son conseil municipal sur ce sujet ait été largement déficiente sur ce dossier pourtant abordé depuis mai 2016...

A la rentrée de septembre 2019, nos petits de maternelles continueront donc, contre toute attente, à fréquenter l'école maternelle de Joncherey.

9. Projet Ecole neuve

Difficile dans ces conditions (cf paragraphe précédent) de continuer de miser sur un quelconque partenariat avec Réchésy. Nos trois communes du RPI – Courcelles-Courtelevant-Florimont reprendront dorénavant l'étude du projet de construction d'un ensemble Ecole primaire+maternelle-Périscolaire-Cantine sur le site du terrain de football de Courtelevant. Le projet sera conçu avec le soutien de la communauté de communes et un recours maximal aux différentes subventions possibles.

10. Ecole :

Rythmes scolaires : retour au rythme de 4 jours par semaine à partir de la rentrée prochaine, en sept 2019.

Changement de photocopieuse pour notre école et acquisition d'un ordinateur portable supplémentaire et de deux enceintes bluetooth.

Par souci de sécurité, un bout de clôture complémentaire a été posé pour mieux délimiter la cour de récréation

Une convention sera signée avec l'ALPST – accueil périscolaire – pour une prise en charge des enfants en cas de grève des enseignants ou d'une autre situation à problème (retard important du bus ...).